JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7307239801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7307239801

Cette annonce a été mise en ligne le **27 octobre 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **46 - LOT**

VILLAGE DU SOLEIL SAS - en liquidation au capital de 1 160 250 €
Siège social : Reynou et Clos del Capré, 46700 MAUROUX
Siège de liquidation : Reynou et Clos del Capré, 46700 MAUROUX
479871253 RCS CAHORS
Aux termes d'une délibération en date du 26/06/2022, l'AG mixte n'a pas procédé au renouvellement du mandat de Mr Xaverius DE BAAR, membre du Comité de Direction et Mr Marcus DE BAAR, membre du Comité de Direction et directeur général et a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 26/06/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mr Vitus Louis VAN DER VEEN, demeurant Het Spul 36 – 3832 JH LEUSDEN (Pays-Bas), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Reynou et Clos del Capré 46700 MAUROUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de CAHORS en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

